

ErgoPromise

GUARANTEE

Garantie *ErgoPromise*

Porter en toute confiance

Qualité supérieure. Bébé heureux et en toute sécurité.

Ergobaby mise toujours sur l'exceptionnel. Que ce soit au niveau des matériaux ou de la fabrication, nos Porte-Bébés sont conçus pour vous servir pendant toute la période où votre bébé et votre famille grandissent.

C'est pourquoi tous les Porte-Bébés d'Ergobaby disposent de la garantie *ErgoPromise*. En cas de défaut de matériau ou de fabrication, nous remplacerons gratuitement votre Porte-Bébé.

Nous sommes convaincus de la qualité de nos produits. Vous pouvez porter votre bébé en toute confiance.

CONDITIONS DE GARANTIE ET DIRECTIVES ERGOBABY

Les produits Ergobaby ont été conçus pour porter et réconforter votre bébé. En restant fidèle à ces principes, nous veillons toujours à une qualité exceptionnelle des matériaux et de la fabrication afin de créer des produits dignes de confiance qui servent aux familles tous les jours et d'un bébé à l'autre. Nous aspirons à dépasser vos attentes non seulement en ce qui concerne le confort, l'ergonomie mais aussi sur la qualité et la durabilité de tous nos produits en fournissant un excellent service client et les garanties décrites ci-dessous.

La garantie *ErgoPromise*

(pour tous les produits fabriqués en 2017 et ultérieurement)

La garantie *ErgoPromise* s'applique à tous les Porte-Bébés (Écharpes de Portage inclus) fabriqués à partir de 2017 et vous fait bénéficier d'une garantie limitée de 10 ans à partir du moment de la première acquisition sur les défauts de fabrication* et de matériaux. Ergobaby vous fournira, à sa discrétion, une pièce de rechange ou remplacera le produit entier en cas de défaut de fabrication.

La garantie *ErgoPromise* ne couvre ni les dommages résultant de l'usure* normale, d'un accident (perte ou vol du produit inclus), d'une manipulation ou d'un nettoyage inapproprié, d'une utilisation incorrecte ou non conforme à l'emploi prévu ou encore d'une négligence, ni l'affaiblissement naturel de couleur et de matériau à la suite d'une utilisation prolongée. La garantie ne couvre que des produits originaux, authentiques et inaltérés.

La garantie pour les produits éligibles est uniquement fournie au premier acheteur. De plus, le produit doit être acheté chez un revendeur autorisé d'Ergobaby et retourné à Ergobaby avec preuve d'achat pour l'évaluation.

*Défauts de fabrication

Un défaut de fabrication existe quand le produit diffère de sa conception initiale. Les garanties d'Ergobaby couvrent des défauts de matériau (boucles, bretelles, tissus etc.) et de fabrication (coutures, piquage, construction etc.).

*Usure

Tous les produits sont affectés par l'usure normale, c'est-à-dire, par des dommages qui surviennent pendant une utilisation normale. Tous les matériaux et pièces baissent en qualité avec le temps, en raison de leur utilisation et de l'exposition aux éléments naturels ; de plus, la décoloration des tissus est un phénomène normal qui se produit au fil du temps.

Garantie d'1 an

Ergobaby offre une garantie limitée d'1 an à partir du moment de la première acquisition sur les défauts de fabrication* et de matériaux pour tous ses produits exempts de la garantie *ErgoPromise* ou de la garantie limitée de 2 ans pour poussettes. Ergobaby vous fournira, à sa discrétion, une pièce de rechange ou remplacera le produit entier en cas de défaut de fabrication.

Cette garantie limitée ne couvre ni les dommages résultants de l'usure* normale, d'un accident (perte ou vol du produit inclus), d'une manipulation ou d'un nettoyage inapproprié, d'une utilisation incorrecte ou non conforme à l'emploi prévu ou encore d'une négligence, ni l'affaiblissement naturel de couleur et de matériau à la suite d'une utilisation prolongée. La garantie ne couvre que des produits originaux, authentiques et inaltérés.

La garantie pour les produits éligibles est uniquement fournie au premier acheteur. De plus, le produit doit être acheté chez un revendeur autorisé d'Ergobaby et retourné à Ergobaby avec preuve d'achat pour l'évaluation.

Demande de bénéfice de garantie

Si votre produit présente un défaut légitime de fabrication, veuillez contacter le service client d'Ergobaby pour que nous puissions vous aider à déterminer la garantie applicable. La preuve d'achat et l'envoi du produit défectueux peuvent être exigés. L'expédition de retour doit être payée d'avance et couverte par assurance. Si la demande est approuvée, la décision sur le remplacement d'une seule pièce ou du produit entier est à la discrétion d'Ergobaby et dépend du type de produit retourné et de la disponibilité des pièces de rechange, styles, modèles, couleurs et motifs.

France : serviceclient@ergobaby.fr ou 01 42 65 32 03

International (en dehors de l'Europe, USA ou Canada)

Veuillez diriger votre demande de garantie directement à votre distributeur ou fournisseur local.

Remboursements et remplacements

Tous les remboursements et remplacements seront effectués par votre distributeur ou fournisseur local.



Il se peut que la juridiction de l'acheteur contienne des droits de garantie différents ou supplémentaires. Dans la mesure où ces droits de garantie différents ou supplémentaires existent dans la juridiction de l'acheteur, ils doivent être appliqués et ajoutés aux garanties mentionnées ci-dessus.